

NOVEMBRE 2025

Méthodologie

S'y retrouver parmi les principaux labels RSE en France



Les principaux labels RSE en France : Le guide pratique d'ECO-ECO pour s'y retrouver

B Corp, Lucie 26000, Afnor Engagé RSE, PME+, EcoVadis... Des noms parmi tant d'autres de labels et certifications attestant de l'engagement en faveur de la durabilité d'une entreprise qui peuvent donner le tournis et renforcer l'impression que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une affaire complexe et réservée aux initiés. Pas d'inquiétude, nous allons vous éclairer !

Depuis une quinzaine d'années, nous assistons, en effet, à une **prolifération des labels, certifications RSE et notations extra-financières**. Un phénomène qui reflète la place grandissante que prend le sujet dans l'économie, l'**évolution des attentes** des investisseurs, des partenaires, des consommateurs et plus largement de toutes les parties prenantes d'une entreprise. Il traduit aussi la **progression des obligations réglementaires** et la pertinence d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans les stratégies d'entreprise. Cependant, **toutes les initiatives ne se valent pas et ne proposent pas le même niveau d'engagement, de garantie et de notoriété.**

Toutes les entreprises sont concernées par ces enjeux, mais chacune en est à un stade différent de réaction et d'intégration : certaines découvrent la RSE, d'autres en sont aux premières actions concrètes, tandis que d'autres enfin disposent déjà d'un engagement structuré qui mérite d'être valorisé. C'est souvent là qu'interviennent les labels RSE : ils offrent de la **visibilité** et de la **crédibilité aux engagements pris**, permettent de **se comparer à des standards reconnus**, tout en étant un **levier de progression** dans le cadre d'une démarche RSE.



Néanmoins, la profusion des labels et logos, aussi positive soit-elle, peut rapidement devenir un casse-tête. Pour une entreprise, il n'est pas toujours simple de savoir lequel est le plus adapté à sa réalité et lequel inspirera le plus confiance auprès de ses clients, collaborateurs ou partenaires. C'est précisément pour répondre à ce besoin d'éclairage que nous avons conçu ce guide.

Notre ambition est de proposer une cartographie simple, pratique et équilibrée des principaux labels RSE en France, avec un focus sur les labels B Corp, Lucie 26000, Afnor Engagé RSE, PME+, puis un zoom sur EcoVadis – évaluation très répandue mais qui ne doit pas être confondue avec un label – et enfin un rappel sur la norme ISO 26000, socle commun de la plupart de ces référentiels.

L'objectif de ce guide n'est pas d'apporter une réponse toute faite ni de réaliser un comparatif exhaustif, mais d'aider chaque organisation à mieux s'y retrouver parmi les principaux labels RSE multisectoriels et à identifier la démarche la plus adaptée à sa structure, son activité, ses enjeux, ses ressources et ses objectifs.



Panorama des grandes familles de labels

Avant d'entrer dans le détail, il est utile de comprendre comment se structure le paysage de la labellisation RSE.

On distingue généralement quatre grandes catégories de labels :

- **Les labels dits généralistes** : ils couvrent l'ensemble des thématiques RSE (environnement, social, éthique, gouvernance, ancrage territorial, etc.) et sont souvent adaptés à toutes les organisations françaises, quels que soient leur forme juridique, leur taille et leur secteur : **B Corp, Lucie 26000, Afnor Engagé RSE**. C'est le cœur même de ce guide.
- **Les labels sectoriels** : ils s'adressent aux entreprises d'un certain secteur d'activité, mais couvrent, plus ou moins, l'ensemble des sujets RSE. Ils sont souvent assez pointus et permettent aux entreprises de s'attaquer en priorité aux enjeux RSE les plus urgents pour leur activité. Nous détaillerons dans ce guide le **label PME+**, très utilisé dans l'agroalimentaire.
- **Les labels thématiques** : ils se concentrent sur une dimension précise de la RSE mais sont adaptés à tous les secteurs. Par exemple, Great Place to Work évalue la qualité de vie au travail et la culture d'entreprise. D'autres se focalisent sur l'empreinte carbone, l'inclusion, le numérique...
- **Les labels produits** : ils portent non pas sur l'organisation, mais sur un produit ou une gamme. Par exemple, nous pouvons mentionner Cosmebio pour les cosmétiques bio, ou encore Fair For Life pour les produits issus du commerce équitable.

Ce guide se concentre volontairement sur les labels généralistes, car ce sont ceux qui permettent à une entreprise de démontrer la solidité de sa démarche RSE globale.



Pourquoi aller chercher un label RSE ?

Un label RSE est bien plus qu'un simple logo sur un site web ou des produits : il traduit l'engagement sincère d'une entreprise dans une démarche durable et permet de répondre à plusieurs objectifs très concrets.

1) Valoriser et crédibiliser ses engagements RSE

Un label est un support de communication puissant, à l'heure où un logo reconnu est souvent plus parlant qu'un long discours. Un label permet donc de se démarquer sur un marché où les consommateurs comme les donneurs d'ordres attendent des preuves tangibles. Il inspire confiance et contribue à améliorer l'image de marque, et ainsi gagner en compétitivité et en parts de marché. Pour ce faire, le label doit être véritablement adapté au secteur d'activité et à la cible de l'entreprise, tout en reposant sur des référentiels à la fois reconnus et exigeants.

2) Structurer sa démarche RSE

Le processus de labellisation oblige à mettre à plat ses pratiques, à mesurer ses impacts, à structurer ses actions existantes et à se fixer un plan d'action global en termes de RSE. Cela est aussi l'occasion de consolider ses pratiques et se fixer de nouveaux objectifs entre deux audits de suivi pour ainsi améliorer son impact social, sociétal et environnemental de manière continue.

3) Mobiliser les équipes

La démarche de labellisation crée généralement une dynamique interne positive et stimulante, renforçant la productivité et la fierté d'appartenance. Un label peut aussi être l'opportunité d'attirer puis fidéliser de nouveaux talents, autrement dit, de booster sa marque employeur.



4) Améliorer sa performance économique

Selon une étude de Goodwill Management de 2020, les entreprises labellisées RSE affichent en moyenne une croissance annuelle de +7,6 %, contre +1,6 % pour les entreprises non labellisées de moins de 250 salariés. Cela découle naturellement des bénéfices cités précédemment. En effet, en consolidant leur démarche RSE, les entreprises vont souvent améliorer leur gestion des risques, faire des économies d'énergie, d'eau et de matières premières, des gains de productivité et d'innovation, accéder à des financements verts, gagner des parts de marché et attirer puis fidéliser des talents... Bien sûr, toute labellisation ou certification demande d'y consacrer du temps, des ressources humaines et financières, mais cela est très souvent vite rentabilisé.

Notons que, contrairement aux idées reçues, la labellisation n'est pas réservée aux grands groupes, de fait, 83 % des entreprises labellisées RSE sont des TPE/PME, selon l'étude de Goodwill Management de 2020.



Les principaux labels RSE généralistes reconnus en France

1° Label B Corp



B Corp, pour Benefit Corporation, est un label à renommée internationale, progressiste et exigeant, lancé aux États-Unis en 2006. Il atteste de l'engagement ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) des entreprises et dessine un chemin de transformation au cœur de leur modèle d'affaires. Il valorise les sociétés commerciales reconnues pour être bénéfiques pour le monde, tout en étant rentables. Le logo "Entreprise B certifiée" est attribué par B Lab, une organisation privée à but non lucratif.

Les étapes clés

- **Compléter le BIA** (B Impact Assessment) : un questionnaire gratuit en ligne de plus de 200 questions, adapté à la taille et au secteur de l'entreprise qui évalue la performance ESG ;
- **Soumettre le questionnaire** : une fois le score de 80 points atteint, l'entreprise peut soumettre son BIA à B Lab et payer les frais de vérification ;
- **Modifier les statuts juridiques** : deux clauses obligatoires doivent être intégrées dans les statuts afin de prendre en compte l'impact des décisions sur toutes les parties prenantes et poursuivre un objectif plus large que la seule création de valeur pour les actionnaires ;

Remarque : être une société à mission ne suffit pas à répondre à ces exigences juridiques.





- **Évaluation et vérification** : les réponses au BIA sont vérifiées par un analyste de B Lab ;
- **Signature et adhésion** : l'entreprise signe l'accord B Corp, la déclaration d'interdépendance et règle les frais annuels d'adhésion au mouvement ;
- **Obtention du label** ;
- **Amélioration continue et renouvellement**: la certification est valable 3 ans, suite à quoi, l'entreprise doit soumettre un nouveau BIA et repasser l'audit.

Les exigences et thématiques évaluées

Jusqu'ici, il y avait 3 conditions pour être labellisé B Corp :

- **Condition de performance** : Obtenir plus de 80 points au BIA,
- **Engagement juridique** : Modifier ses statuts selon les exigences B Corp,
- **Condition de transparence** : Divulguer son score de manière transparente.

Mais, à partir de 2026, de nouveaux standards entreront en vigueur et pour obtenir la certification B Corp, les entreprises devront respecter :

1) Les 3 exigences fondamentales, qui garantissent l'éligibilité à la certification et qui sont les mêmes pour toutes les entreprises :

- **Éligibilité** : être légalement constituée, en activité depuis au moins 12 mois, et se conformer aux lois locales et nationales,





- **Engagement juridique** envers les parties prenantes : adopter l'exigence légale B Corp, intégrer la gouvernance des parties prenantes dans ses statuts et signer la Déclaration d'interdépendance B Corp,
- **Évaluation des risques** : créer un profil de risque via l'outil dédié de B Lab, afin de déterminer les obligations spécifiques de devoir de vigilance (due diligence) à respecter.

2), les exigences relatives aux 7 thématiques d'impact, qui sont adaptées au contexte de chaque entreprise (taille, secteur, industrie et localisation) :

- Mission et gouvernance des parties prenantes,
- Travail équitable,
- Justice, équité, diversité et inclusion,
- Droits humains,
- Action climatique,
- Gestion environnementale et circularité,
- Affaires publiques et action collective.

Cette nouvelle évolution des standards B Corp représente une impulsion décisive pour le label, afin de rester aligné avec l'urgence des enjeux actuels et futurs et ainsi maintenir sa pertinence et son niveau d'exigence reconnu.

Retrouvez les nouveaux standards B Corp ici :
[Les Nouveaux Standards B Corp](#)





Pour qui ?

Toutes les **entreprises**, quels que soient leur secteur et leur taille, peuvent y prétendre. Aujourd'hui, B Corp s'étend dans plus de 100 pays et fédère plus de 10 000 entreprises de toutes tailles et tous secteurs, dont plus de 570 en France.

Pour quel investissement ?

Niveau délai, il faut actuellement 6 mois environ pour compléter le processus de labellisation complet d'après le site web de B Corp.

Quant à l'**investissement financier**, un outil gratuit est disponible sur le site pour calculer le coût total selon son entreprise, comprenant des frais de certification et des frais d'adhésion annuels au mouvement, indexés au chiffre d'affaires (entre environ 1 860 € par an et 46 500 € par an).

Son point fort ?

Une très forte reconnaissance et crédibilité, en France, comme à l'international.

2° Label LUCIE 26000



Label RSE de référence en France, développé en partenariat avec AFNOR Certification en 2007, LUCIE 26000 est une déclinaison pratique et pragmatique de la norme ISO 26000 pour les organisations. Son référentiel est régulièrement actualisé afin d'intégrer les nouveaux cadres et réglementations de la responsabilité sociétale : Objectifs de Développement Durable (ODD), Global Reporting Initiative (GRI), et autres normes émergentes. Ce label est dit indépendant car l'évaluation et l'attribution ne sont pas effectuées par l'Agence LUCIE mais par un comité de labellisation composé d'experts indépendants.

Les étapes clés

- **Formation** sur 2 jours à l'ISO 26000 ;
- **Auto-évaluation** de votre démarche RSE ;
- **Évaluation sur site** par un·e auditeur.rice externe partenaire de l'Agence LUCIE, incluant l'analyse des preuves et les entretiens avec les parties prenantes ;
- **Élaboration et validation d'un plan d'action RSE sur 4 ans** ;
- **Attribution du label** par un comité d'experts indépendants ;
- **Suivi et renouvellement** : 18 mois après la labellisation, un premier suivi est organisé puis 2 ans après la labellisation, la démarche RSE est de nouveau évaluée par un auditeur externe. En tout, le label est valable 4 ans, à l'issue desquels l'entreprise devra mettre à jour sa stratégie RSE et prendre de nouveaux engagements pour améliorer son impact.





Les thématiques évaluées

Les 7 thématiques de l'ISO 26000, à savoir :

- La gouvernance de l'organisation,
- Les Droits de l'Homme,
- Les relations et conditions de travail,
- L'environnement,
- Les bonnes pratiques dans les affaires,
- Les questions relatives aux consommateurs,
- L'engagement sociétal.

Pour qui ?

Toutes les organisations, quels que soient leur forme juridique, taille et secteur d'activité : TPE, PME, ETI, grands comptes, associations, ONG, collectivités et institutions publiques. Il existe de plus onze déclinaisons sectorielles du label pour s'adapter aux enjeux spécifiques des principaux secteurs d'activité.

On compte plus de 400 organisations labellisées aujourd'hui.

Remarque : l'un des objectifs clairs du Label Lucie 26000 est de structurer sa démarche RSE en profondeur, c'est pourquoi il s'adresse surtout aux organisations ayant déjà une politique RSE en place.

Pour quel investissement ?

En termes de délai, entre l'engagement initial et l'obtention du label, les organisations mettent souvent 8 à 12 mois, mais cela est très variable, notamment selon le niveau initial d'avancement en RSE.





L'investissement financier, quant à lui, varie selon la taille de la structure et du CA. Au total, sur un cycle de quatre ans, pour une TPE, il faut compter environ 9 000-18 000 € HT, pour une PME environ 22 000-45 000 € HT, et plus de 50 000€ HT pour une plus grande structure. Ce coût inclut le coût initial (formation + audit + mise en place) et le coût annuel (redevance + audit de suivi). Il s'agit du label RSE généraliste le plus coûteux pour une TPE/PME en France.

Son petit plus ?

La Communauté LUCIE constitue aujourd'hui la plus grande communauté d'acteurs engagés en RSE en France : un véritable réseau d'échanges, de formation et de co-développement autour des bonnes pratiques responsables.

Plus de détails ici : [Les Labels LUCIE](#)



3° LABEL AFNOR ENGAGE RSE



Le label Afnor Engagé RSE, anciennement AFAQ 26000, a été créé par l'association française de normalisation AFNOR en 2007. Il se base sur des références internationales comme l'ISO 26000, la Global Reporting Initiative (GRI), les ODD et est attribué par le Comité d'experts RSE AFNOR.

Les étapes clés

- **Évaluation initiale sur site** des pratiques RSE ;
- **Entretiens avec les parties prenantes** et visite des sites ;
- **Analyse des pratiques** RSE existantes ;
- **Rédaction d'un rapport de performance**, avec des pistes d'amélioration ;
- **Obtention de l'un des 4 niveaux de maturité du label** : initial, progression, confirmé ou exemplaire ;
- **Communication** sur le label obtenu ;
- **Suivi et renouvellement** : évaluation sur site 18 mois après pour vérifier que les objectifs fixés sont atteints. Au total, le label est valable 3 ans.

Pour qui ?

Le label Engagé RSE s'adresse à tous les types d'organisations (entreprises, associations, collectivités...), quels que soient leur taille, secteur et niveau de maturité en RSE. AFNOR Certification propose même spécifiquement une version adaptée aux sociétés de moins de 50 salariés, à leurs moyens humains, matériels et financiers. On recense aujourd'hui plus de 750 organisations labellisées.





Les thématiques évaluées

Le Label Engagé RSE repose sur un référentiel constitué de 8 chapitres dans lesquels sont répartis **55 critères d'évaluation** qui challengent l'organisation sur l'ensemble des 7 questions centrales de l'ISO 26000. A noter qu'une **révision** des indicateurs et des exigences est prévue pour **janvier 2026** et vise notamment une considération plus forte du type de modèle d'affaires et de son évolution vers un modèle plus durable.

Pour quel investissement ?

En termes de délai, il faut compter quelques mois pour la phase de préparation et d'évaluation initiale (environ 2 à 10 mois selon la taille de l'organisation). L'audit sur site dure généralement entre 1 ou 2 jours pour une TPE et 20-25 jours pour une grande structure.

Le coût de la démarche varie en fonction de la taille de l'organisation et du temps nécessaire à l'évaluation. Au total, pour un cycle de 3 ans, il faut compter environ 4000-7000€ HT pour une TPE, 12 000-25 000€ HT pour une PME, et plus de 30000€ HT pour les plus grandes structures.

Son petit plus ?

- **Une valorisation supplémentaire du label est possible avec le marquage des produits**, emballages et notices techniques. Le logo Engagé RSE ne pouvant être utilisé pour marquer individuellement les produits fabriqués, un bloc marque a été spécialement conçu à cet effet.





- **Une reconnaissance internationale grâce au label Responsibility Europe** : délivré par AFNOR en France, INDR au Luxembourg et Ecoparc en Suisse, le label Responsibility Europe ajoute une reconnaissance internationale aux entreprises et autres organisations labellisées dans leur pays respectif.

Plus de détails ici : [Label Engagé RSE Afnor](#)

Focus sur le label sectoriel PME+



PME+ est le label qui distingue les entreprises françaises à taille humaine contribuant à l'emploi local, au développement de nos régions et à la transition environnementale. Il a été créé en 2014 par la FEEF, la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France, le principal syndicat des PME françaises de la grande consommation. L'audit est fait par Ecocert Environnement, un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

Les thématiques évaluées

Le référentiel PME+ est constitué de **20 exigences** issues de l'ISO 26000 et adaptées aux enjeux des PME-ETI fournisseurs de la distribution alimentaire et non alimentaire.

On distingue **6 thématiques** :

- Gouvernance et éthique,
- Empreinte territoire,
- Empreinte emploi,
- Gestion et préservation de l'environnement,
- Loyauté des pratiques le long de la chaîne de valeur,
- Prise en compte des attentes clients et consommateurs.

Retrouvez le détail du référentiel ici :

[Référentiel label PME+](#)





Les étapes clés

- **Vérifier l'éligibilité de son entreprise**, à savoir 1) être une entreprise indépendante française avec des entrepreneurs français ou européens qui facturent, payent des impôts et créent des emplois en France, 2) être fournisseur alimentaire et non alimentaire de la distribution, 3) être adhérent à la FEEF et 4) justifier de pratiques éthiques et responsables au sein de l'entreprise ;
- **Auto-évaluation** ;
- **Audit sur site**, à l'issue duquel l'entreprise reçoit un rapport d'audit présentant la notation des critères, le plan d'actions correctif éventuel et le pourcentage de conformité ;
- **Réception du label et communication** sur son engagement ;
- **Suivi et renouvellement** : le cycle de labellisation est de 2 ans renouvelables, avec un audit sur site la première année et un audit documentaire la seconde.

Pour qui ?

Les TPE, PME et ETI indépendantes françaises à taille humaine œuvrant dans la distribution alimentaire et non alimentaire - particulièrement les fournisseurs - et engagées dans une démarche de développement durable, adhérant à la FEEF.

On recense aujourd'hui plus de 250 entreprises labellisées.





Pour quel investissement ?

Le **montant** de la redevance annuelle de communication est calculé en fonction du chiffre d'affaires global de l'entreprise : il fallait compter entre 530€ HT et 7862€ HT en 2024.

Retrouvez le détail du barème de la cotisation ici : [Barème cotisation annuelle label PME+](#)

Remarque: bien que le logo soit directement apposé sur les produits de la marque, le label certifie bel et bien l'entreprise dans sa globalité et non pas uniquement un produit ou une gamme de produits.



Focus sur l'Évaluation EcoVadis

Outre les différents labels, d'autres normes et systèmes de notations existent pour évaluer les démarches RSE des entreprises.

En particulier, nous vous proposons ici un focus sur l'évaluation **EcoVadis**, évaluation largement reconnue et de plus en plus demandée dans les relations B2B.



Créé en 2007 et aujourd'hui organisme de notation RSE avec un réseau comptant plus de 150 000 entreprises évaluées dans 175 pays, **EcoVadis** propose aux entreprises un **outil d'évaluation et de notation** (de 0 à 100) **de la RSE reconnue à l'international**. Sa méthodologie repose sur des normes internationales de RSE, notamment la Global Reporting Initiative, le Pacte mondial des Nations Unies, les 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU et la norme ISO 26000. EcoVadis propose un **système de scoring avec des médailles** (Bronze, Argent, Or, Platine) et offre divers abonnements donnant accès à une **plateforme** sur laquelle les entreprises peuvent publier leur performance RSE et évaluer celle de leurs partenaires.

Les thématiques évaluées

Les entreprises sont évaluées sur des problématiques pertinentes en fonction de leur taille, localisation et secteur d'activité : un questionnaire personnalisé est créé par la plateforme.



La notation s'intéresse au systèmes de gestion non financiers autour des **quatre thèmes** suivants :

- **Environnement** : Gestion des ressources, pollution, émissions carbone ;
- **Social & Droits de l'Homme** : Conditions de travail, diversité, inclusion ;
- **Éthique** : Lutte contre la corruption, transparence, gouvernance ;
- **Achats responsables** : Sélection et gestion des fournisseurs, traçabilité.

Pour chaque thème, 3 dimensions (Politiques, Actions et Résultats) et 7 sous-dimensions sont considérées et pondérées différemment selon l'entreprise : Politique, Adhésions, Mesures, Certifications, Couverture, Reporting, 360°.

Pour qui ?

Toutes les entreprises peuvent prétendre à une évaluation **EcoVadis**, quels que soient leur secteur d'activité (hors quelques secteurs restreints) et leur taille.

Il existe 4 formats d'entreprises :

- XS (- de 25 employés),
- S (26-99 employés),
- M (100-999 employés),
- L (+ de 1000 employés).



EcoVadis est largement utilisé par les entreprises qui reçoivent des demandes d'évaluation de la part de leurs donneurs d'ordres, qu'il s'agisse de grands comptes clients, de prospects stratégiques ou encore d'investisseurs souhaitant évaluer la performance RSE de leurs partenaires.

La plateforme s'adresse à tous les niveaux de maturité en matière de RSE, depuis les entreprises débutantes jusqu'à celles disposant déjà d'un système de gestion structuré. Toutefois, un niveau de maturité limité ne permettra pas nécessairement d'obtenir une médaille lors de la première évaluation.

La première réalisation du questionnaire EcoVadis représente souvent une étape structurante : elle offre à l'entreprise l'opportunité de formaliser et consolider sa démarche RSE, en rassemblant ses politiques, chartes, actions et indicateurs de suivi. Ce travail préparatoire permet non seulement de mieux répondre aux attentes des parties prenantes, mais aussi de poser les bases d'une amélioration continue en matière de performance RSE.

Fonctionnement du scoring EcoVadis

Les distinctions EcoVadis sont attribuées aux entreprises se classant **parmi les 35% les mieux notées lors de l'évaluation**. Leur attribution repose sur le rang percentile, déterminé au moment de la publication du rapport d'évaluation. Ce classement compare la performance de l'entreprise avec l'ensemble des organisations évaluées au cours des 12 derniers mois, tous secteurs confondus.



Les niveaux de distinction sont les suivants :

- Platine : top 1 % (percentile de 99 ou plus),
- Or : top 5 % (percentile de 95 ou plus),
- Argent : top 15 % (percentile de 85 ou plus),
- Bronze : top 35 % (percentile de 65 ou plus).

Les entreprises dont le score est inférieur à ces seuils ne reçoivent pas de médaille, mais peuvent obtenir un badge :

- “Committed” (engagée dans la démarche) : score d'au moins 45/100 ;
- “Fast Mover” (Amélioration rapide) : score entre 34/100 et 44/100 avec une progression d'au moins 6 points par rapport à l'évaluation précédente sur un période de 18 mois.

Remarque : les entreprises qui obtiennent une médaille EcoVadis ne peuvent pas prétendre à un badge EcoVadis.

Pour quel investissement ?

En termes de délai, le processus d'évaluation EcoVadis, de l'initiation du projet à l'obtention des résultats, prend généralement entre 3 et 5 mois, comprenant les reports de date possibles ainsi que l'analyse de l'organisme de notation lui-même (environ 6 à 8 semaines pour obtenir sa fiche d'évaluation).

D'un point de vue financier, le coût de l'abonnement varie selon la taille de l'entreprise et l'objectif poursuivi, allant d'environ 400€ par an à plus de 6000€ par an. Plus précisément, pour chaque taille d'entreprise (XS, S, M, L), trois abonnements sont possibles : Basic, Premium, select.
Détail des abonnements et tarifs.

Petit aperçu de la norme ISO 26000, référentiel de base en RSE

Nous l'avons mentionné à plusieurs reprises tout au long de ce guide, mais, qu'est-ce que la norme ISO 26000 ?



La norme **ISO 26000** est le **standard international de référence en matière de RSE**, proposant des lignes directrices pour mener une démarche RSE que toutes les organisations peuvent suivre, quels que soient leur taille, leur localisation, leur type et leur secteur. L'**ISO 26000** n'est cependant pas certifiable, d'où la création de nombreux labels RSE en alignement avec celle-ci.

La norme ISO 26000 se fonde sur 7 thématiques clefs de la RSE :

- La gouvernance de l'organisation,
- Les Droits de l'Homme,
- Les relations et conditions de travail,
- L'environnement,
- Les bonnes pratiques dans les affaires,
- Les questions relatives aux consommateurs,
- L'engagement sociétal.

Comment choisir son label RSE ?

Maintenant que vous avez sûrement une meilleure vision des principaux labels existants en France, vous vous demandez peut-être comment choisir ?

1) Selon les priorités internes et externes

Le choix du label doit se faire selon les objectifs stratégiques, les attentes des parties prenantes et du secteur de l'entreprise. Il faut d'abord identifier les priorités de l'entreprise en matière de développement durable, qu'il s'agisse de la réduction des émissions de carbone, du respect des droits humains ou de la gouvernance éthique. Ensuite, il faut analyser si l'activité présente des enjeux spécifiques qui nécessitent un agrément sectoriel ou thématique.

2) Selon la notoriété et la portée du label

Celui-ci doit en effet être reconnu et valorisé par les parties prenantes.

La **Plateforme RSE** propose dix principes clés à vérifier pour s'assurer de la crédibilité d'un label, surtout sectoriel, à savoir : 1) Robustesse, 2) Matérialité des engagements, 3) Amélioration continue, 4) Bénéfice pour la société, l'environnement et l'entreprise, 5) Représentativité, 6) Non compensation, 7) Séparation des compétences, 8) Transparence, 9) Exemplarité, 10) Accessibilité.

[Retrouvez le détail de l'article ici](#)

3) Selon le processus et les coûts associés

Certains labels RSE nécessitent des investissements considérables en termes de temps et de ressources. Il faut prendre le temps d'évaluer en amont les capacités internes, le temps et le budget à disposition.



Conclusion

S'engager dans un processus de labellisation RSE ne doit pas être une fin en soi, mais un outil de structuration, de progression et de valorisation de la démarche RSE. Il est important de garder en tête que **la RSE est loin d'être qu'une affaire de labels : c'est avant tout une manière de construire une entreprise plus durable et responsable, en phase avec les grands enjeux contemporains.**

De plus, **une labellisation n'est pas éternelle** et peut se perdre, celle-ci doit s'entretenir et évoluer en phase avec les attentes des parties prenantes, du secteur, de la réglementation, tout en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.

Rappelons aussi qu'**il n'existe pas un meilleur label en soi**, ni de "bonne" ou de "mauvaise" situation de départ : chaque organisation peut trouver la formule qui lui correspond le mieux.

Notre agence de conseil RSE ECO-ECO est là pour vous aider à identifier le label le plus adapté à votre entreprise, selon votre taille, votre secteur, votre localisation, vos objectifs RSE, afin de valoriser au mieux votre démarche auprès de vos parties prenantes clefs. Puis, nous vous accompagnons pas à pas de l'état des lieux jusqu'à la labellisation, ainsi qu'à l'amélioration de votre score par la suite si nécessaire.



ECO-ECO accompagne les PME et ETI dans leur démarche RSE, nous révélons votre impact positif, nous vous guidons dans vos projets et nous faisons de la réglementation un atout stratégique pour une croissance durable. **hello@eco-eco.fr** 16 rue de Bucarest, 75008 Paris

